

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
BRUXELLES, M'AS-TU VU ?

N°006 - 007
SEPTEMBRE 2013



NUMÉRO SPÉCIAL
JOURNÉES DU PATRIMOINE
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



L'hôtellerie à Bruxelles avant 1940

LES MUTATIONS D'UN SECTEUR MULTIFORME

VIRGINIE JOURDAIN

Docteure en histoire, Université libre
de Bruxelles-Université de Neuchâtel

À Bruxelles comme dans d'autres cités, dès la fin du XVIII^e siècle, les hôtels ont rapidement dépassé leur fonction originelle de logement temporaire pour devenir de véritables équipements urbains à part entière, à la fois lieu de réception officielle et privée, de fête, de spectacle et de mondanités diverses. Par ses fonctions cumulées de capitale, de métropole culturelle, de haut lieu politique, de centre des affaires et de pôle d'attraction pour les provinciaux en quête de travail, Bruxelles possède incontestablement l'offre hôtelière la plus importante et la plus diversifiée du pays. Auberges, pensions de famille, *boarding houses*, hôtels et palaces cohabitèrent pour loger une très large clientèle d'étrangers en séjour temporaire dans la ville. Si l'hébergement touristique s'imposa comme sa face la plus visible et séduisante, il paraît néanmoins nécessaire de garder à l'esprit qu'il s'agissait bien là d'une partie numériquement très faible des activités d'accueil dans la cité, apparue tardivement, à partir du XVIII^e siècle, pour répondre aux besoins d'un nouveau type de voyageurs, se déplaçant pour leurs loisirs et inconnus auparavant : les touristes.

Hôtel Métropole à Bruxelles
(Chr. Bastin & J. Evrard
©MRBC).

L'hôtel, dans sa conception moderne, est en effet une invention que l'on peut indéniablement rattacher directement à la naissance du tourisme à la fin du XVIII^e siècle. Si l'on peut évidemment retrouver trace de réseaux d'hébergements payants depuis l'Antiquité grecque et romaine, les auberges font alors incontestablement partie

des contingences matérielles redoutées du voyage. La littérature populaire ancienne se fait régulièrement l'écho de cette mauvaise réputation : parasites, services médiocres, prix prohibitifs et activités clandestines en tout genre constituent les périls habituellement dénoncés à chaque halte par les voyageurs. En conséquence, jusqu'à cette période, les gens fortunés privilégiaient

Fig. 1
Hôtels à Bruxelles cités dans
le guide Baedeker en 1891
(relevé de l'auteur)
■ Hôtels mentionnés
★ Hôtels recommandés

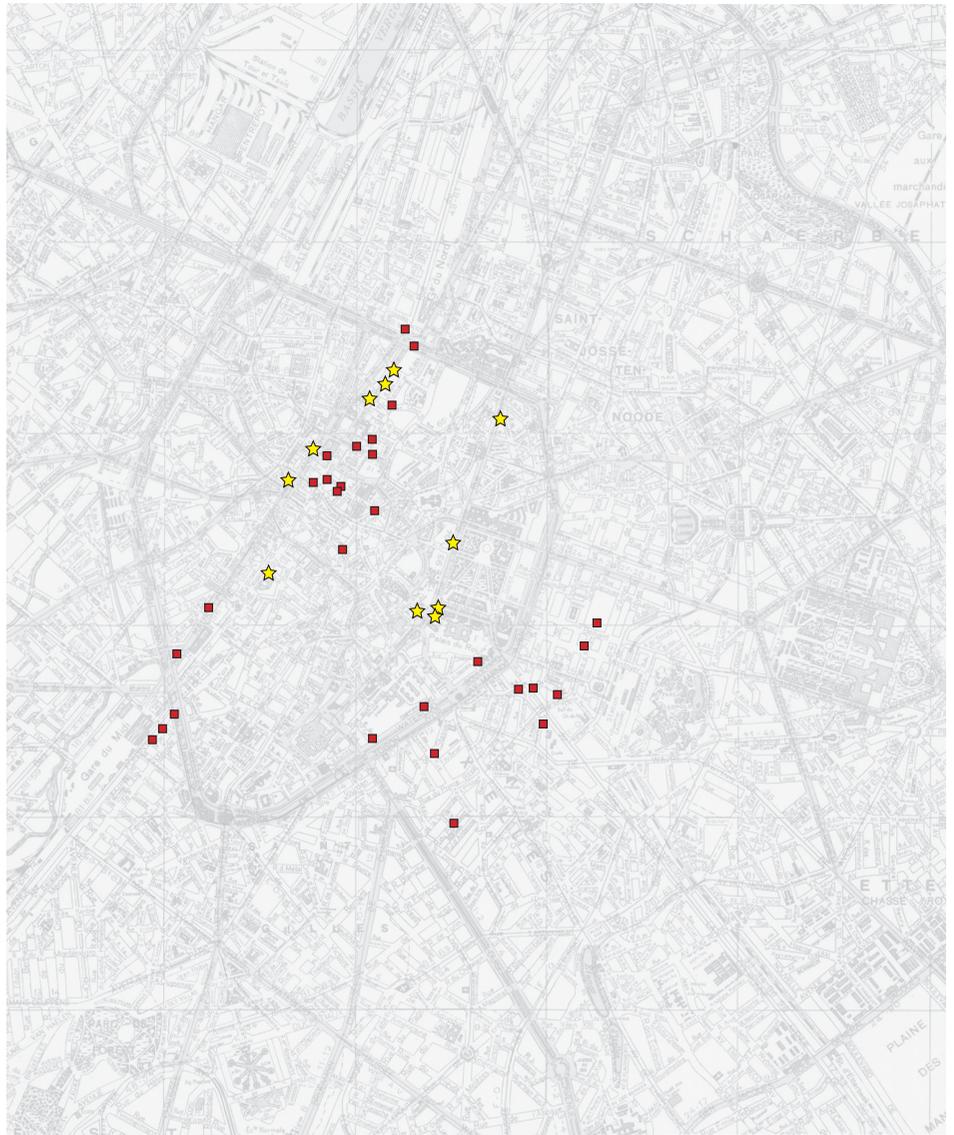




Fig. 3a

Hôtel Astoria. Le grand hall (carte postale vers 1900, coll. privée).

Fig. 3b

Hôtel Astoria (M. Vanhulst, 2013 © MRBC).

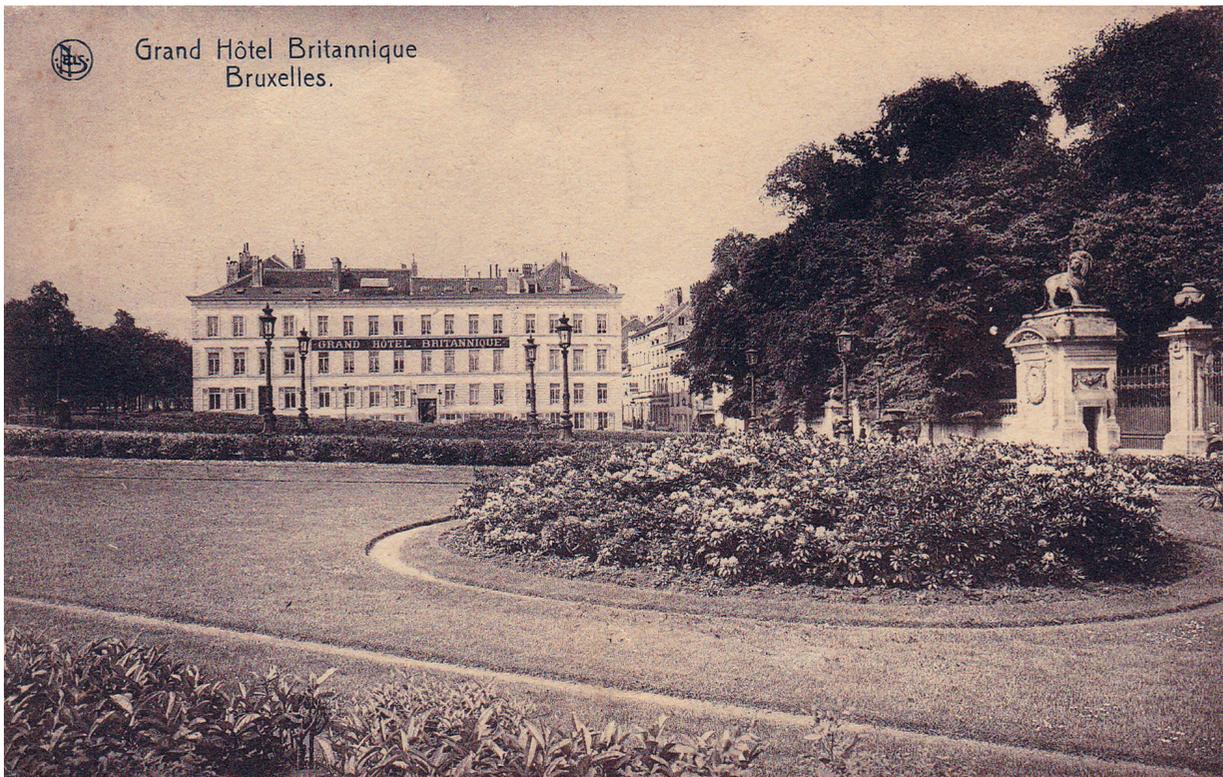


Fig. 4

Le Grand Hôtel Britannique, place du Trône à Ixelles (coll. privée).

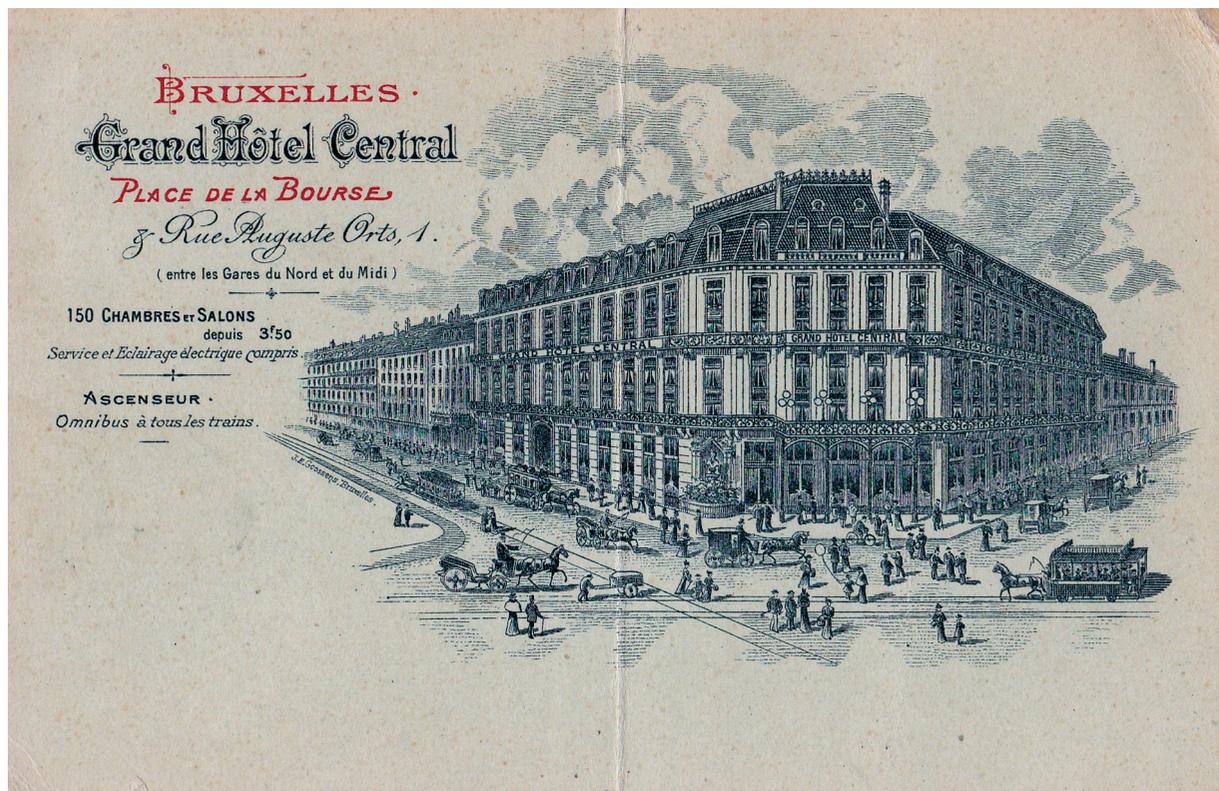


Fig. 6

Gravure-publicité du *Grand Hôtel central*, place de la Bourse à Bruxelles (coll. privée).

Ce paysage offrait naturellement le cadre idéal pour l'implantation d'un nouveau modèle de palaces, lui aussi, explicitement importé de Paris: le Grand Hôtel. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que ce nom de «Grand Hôtel» – primitivement donné au colosse hôtelier nouvellement bâti dans le quartier parisien de l'Opéra en 1862 – fut repris à l'identique à Bruxelles pour désigner des réalisations aux ambitions similaires comme le *Grand Hôtel*, boulevard Anspach (aujourd'hui détruit), ou le *Grand Hôtel Central* (fig. 6) situé en face de la Bourse (actuel *Mariott*). Les contemporains ne s'y trompèrent pas et louèrent cette parenté, synonyme à leurs yeux d'innovation et de modernité pour la ville. «Le style et l'allure [du Grand Hôtel du boulevard Anspach] sont presque la reproduction fidèle de son homonyme confrère parisien [...] en plein cœur de Bruxelles, dans ce quartier nouveau [...] qui rappelle Paris tant par le cachet particulier de ses hautes bâtisses que par la circulation qui y règne.»⁴

Mais qu'est-ce qu'un Grand Hôtel? Aucune définition précise n'existe malheureusement mais les différences avec les réalisations hôtelières antérieures sont évidentes. D'un milieu encore restreint et fort amateur, le Grand Hôtel inaugure en effet une nouvelle ère pour le secteur, basée sur une professionnalisation accrue des métiers de l'accueil et une augmentation des sommes d'argent mises en jeu. Alors que les établissements anciens, même ceux de luxe (comme dans le quartier Royal), étaient encore tenus de manière essentiellement familiale et amateur dans la première moitié du XIX^e siècle, le Grand Hôtel, par sa taille, le nombre de chambres disponibles, les divers services offerts, les équipements techniques présents et la pléthore de personnel spécialisé qu'il exigeait pour fonctionner, ne pouvait plus être dirigé que par des personnes formées spécialement pour gérer des machines aussi complexes. Dorénavant, le directeur avait sous ses ordres une véritable armée aux profils variés et

organisés en services très différents: restaurant, buanderie, service de chauffage ou d'électricité, ascenseurs, etc. pour les métiers manuels; mais également comptabilité, secrétariat, bureaux, caissiers, interprètes, etc. pour les métiers d'employés. De bon père de famille, le directeur d'hôtel se muait en gérant d'un bâtiment-monstre hyper spécialisé aux services distincts et hiérarchisés. Il paraît de la sorte compréhensible que les Grands Hôtels furent souvent propriétés de sociétés anonymes aux capitaux importants dont le Conseil d'administration (pas nécessairement composé de gens du métier) désignait un directeur-gestionnaire. Ces directeurs à la hauteur d'une telle tâche n'étaient naturellement pas nombreux et les meilleurs formaient une élite restreinte qui parcourait l'Europe d'établissements réputés en stations touristiques à la mode, au gré des ouvertures de palaces prestigieux.

UN ENTREPRENARIAT PRINCIPALEMENT BRUXELLOIS

Malgré cette complexification manifeste, les sociétés anonymes restèrent pourtant encore fort exceptionnelles dans le domaine de l'hôtellerie belge et bruxelloise avant 1900. Il faut d'ailleurs noter que la mauvaise image dont souffrait l'auberge traditionnelle (lieu immoral par définition), couplée au prosaïsme apparent de l'exercice du métier (remplir les besoins «primaires» du voyageur, dormir et manger), rebutait les investisseurs extérieurs. En outre, Bruxelles ne fut jamais une place touristique de première importance à l'image de Paris ou de la Suisse. Elle adopta donc plus tardivement des usages qui avaient cours depuis plusieurs années dans la grande hôtellerie d'autres capitales.

Les premiers hôtels bruxellois administrés sous forme de société anonyme furent justement, à la fin des années 1870, le *Grand Hôtel* et le *Grand Hôtel Central* sur les boulevards. Intéressés aux bénéfices en tant qu'actionnaires de la S.A. de leur hôtel, leurs directeurs-gérants constituèrent des figures isolées et exceptionnelles dans le paysage local. La

consultation des archives de la Police des étrangers nous signale que ces professionnels, pour la plupart de nationalité suisse, française ou allemande, venaient administrer ces maisons durant quelques années avant de les quitter pour d'autres enseignes prestigieuses de l'hôtellerie du continent.

Au contraire, l'immense majorité des grands noms de l'hôtellerie touristique de la capitale n'avait pas encore adopté le régime de la S.A. avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Elles étaient encore souvent gérées (comme le *Métropole*, par exemple) dans des sphères strictement familiales. À la fin du XIX^e siècle, les fondateurs de ces hôtels dirigeaient, à titre personnel, leur fonds de commerce, épaulés par leurs enfants et beaux-enfants, comme les pensions les plus modestes de la ville. Tout au plus, engageaient-ils un directeur extérieur pour coordonner

la gestion de leur affaire, mais la structure restait relativement simple et ce dernier ne relevait que de l'autorité de son seul patron. En dehors des rares S.A. dont nous venons de parler, ces directeurs-là restaient souvent longtemps au service d'une même maison et développaient une relation personnelle très étroite avec le fondateur des lieux.

La création des S.A. hôtelières se fit de manière très tardive à Bruxelles, surtout après 1914-1918. Il s'agissait surtout de faire face à la complexification progressive des affaires. Souvent le décès du fondateur et la multiplication des héritiers intéressés au fonctionnement de l'hôtel imposèrent l'adoption de ce statut spécifique, mais ne modifièrent que très rarement le caractère familial de l'exploitation. Ce fut, par exemple, le cas du *Métropole* (fig. 7), déjà cité, transformé en société anonyme en 1922 seulement ou de l'hôtel *Cosmopolite* sur la

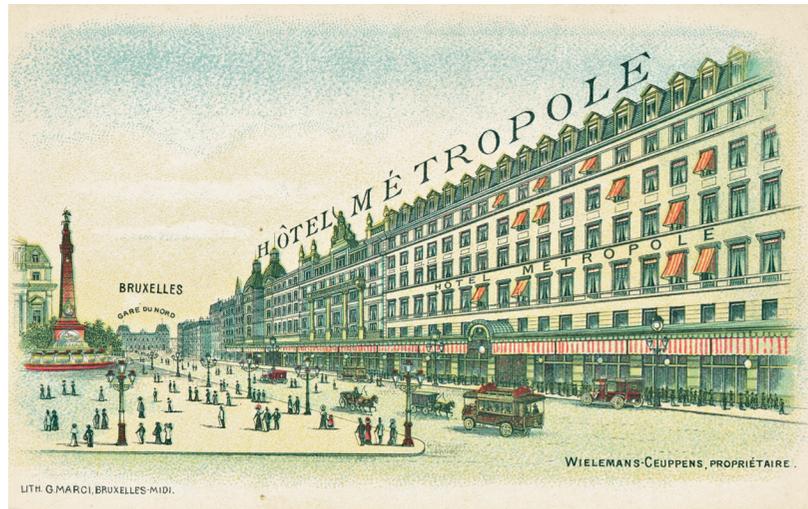


Fig. 7
Carte illustrée du *Métropole* montrant bien sa position stratégique à deux pas de la gare du Nord (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-MRBC).



Fig. 8

Carte postale du jardin d'hiver de l'Hôtel des Colonies avec décor typique: palmiers, vases, meubles en osier, miroirs et verrière.

Fig. 10a

Le Grand Hôtel. Guide Conty de 1885, p.21 (© KBR).



Fig. 9

Hôtel Métropole. Entrée de l'hôtel, (coll. privée).



Fig. 10b

Grand Hôtel. Le grill-room (coll. privée).



Fig. 11

Chambre du Bellevue avec salle de bain. Ajoutée postérieurement pour garder le standing de l'établissement. Cette alcôve montre la difficulté d'adapter un bâti ancien aux exigences toujours nouvelles de la technologie dans l'hôtellerie de luxe (coll. privée).

japonisante caractéristique de cette période, n'eut pas cette chance et fut démoli en même temps que le bâtiment lui-même dans les années 1970. Ses concurrents encore debout aujourd'hui ne conservent, pour la plupart, plus rien de leur aménagement originel. Vieilli, dégradé et démodé, leur décor a totalement disparu au cours du temps pour mieux répondre aux goûts évolutifs de la clientèle.

UNE COURSE INCESSANTE VERS LA MODERNITÉ

L'adaptation des lieux aux attentes changeantes des voyageurs constitue d'ailleurs une permanence caractéristique très forte, depuis la création même des premiers Grands Hôtels. Car en matière technologique, ces derniers peuvent être considérés, à juste titre, comme des bancs d'essai privilégiés de la modernité. Bien avant d'entrer dans les logements des particuliers,

les dernières innovations y furent souvent inaugurées: électricité, eau courante, chauffage central, ascenseur, téléphone, salles de bain... (fig. 11). Par exemple, avant l'apparition d'un réseau public de distribution, les hôtels, les grands magasins ou les théâtres se dotèrent prioritairement d'installations électriques autonomes. À Bruxelles, les *magasins de l'Innovation* furent ainsi éclairés électriquement dès 1885, tandis que, l'année suivante, le *Grand Hôtel* adopta également un système d'illumination indépendant. Il fonctionnera durant dix ans avant le raccordement de l'hôtel à la distribution électrique de la ville, en 1895. Le *Métropole* posséda aussi sa propre centrale électrique, installée dans un local dans le Passage du Nord voisin.

Ces équipements derniers cris participaient, autant que leurs décors somptueux, à la réputation de ces établissements. L'argument de la modernité constituait un élément commercial

LE CAS ATYPIQUE DU GRAND HÔTEL

Premier palace sur les boulevards flambants neufs, le *Grand Hôtel* du boulevard Anspach eut une histoire atypique puisqu'il fut le seul palace propriété de la Ville de Bruxelles ! Inspiré clairement du modèle haussmannien, le *Grand Hôtel* fut bâti entre 1874 et 1878 par un promoteur immobilier français, Jean-Baptiste Mosnier sur les plans de deux architectes parisiens, Olive et L'Homme¹. Mosnier, qui avait conclu en 1874 un bail de superficie de neuf ans avec la Ville de Bruxelles afin de lotir rapidement près de 8.000 m² de terrain le long des boulevards centraux achevés, fut acculé à la faillite en décembre 1878, incapable de rembourser les avances de ses créanciers. Parmi ceux-ci, la Ville s'avérait certainement le plus important. Elle devint, par conséquent, propriétaire du terrain et de son bâtiment en guise de remboursement des prêts accordés à Mosnier.

Comme l'exploitation d'un grand hôtel ne rentrait pas vraiment dans les prérogatives d'une administration communale, les édiles tentèrent de vendre l'établissement, avant d'y renoncer en 1880, les repreneurs proposant un prix trop bas à leurs yeux. Ils optèrent alors pour une location à un gestionnaire spécialisé. Exploité à la fin du XIX^e siècle par une S.A. dont l'actionnaire majoritaire était la distillerie française *Cusenier*, le *Grand Hôtel* fut géré avec succès pendant plusieurs décennies par des directeurs français et suisses engagés par la société.

Archétype même du *Grand Hôtel*, le bâtiment possédait plusieurs salles de réception richement décorées qui furent régulièrement le siège des réunions et des festivités de la bonne société bruxelloise. Ses salons reçurent, par exemple, en grande pompe, en 1926 la délégation hôtelière américaine venue visiter ses homologues européens pour une étape belge de quelques jours. La cour intérieure, qui ne servait plus à l'accueil des attelages depuis longtemps, fut vitrée en 1935 pour accueillir le salon de thé de l'établissement. Occupé durant la Seconde Guerre mondiale, le *Grand Hôtel* entama un lent déclin ponctué par la cessation de ses activités hôtelières dans les années 1950 et sa démolition en 1973. Il fut remplacé par la *Résidence Grétry*, un complexe concentrant commerces, parkings et appartements construit entre 1979 et 1983.

NOTE

1. Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds des Travaux publics, 222.

LE MÉTROPOLÉ

Les origines de l'hôtel *Métropole* ne doivent pas être cherchées ailleurs que dans la popularité croissante de la place de Brouckère à la fin du XIX^e siècle. Inauguré en 1894, la création du *Métropole* fut annoncée, cinq années auparavant, par celle du café du même nom, fondé par les brasseurs Edouard et Prosper Wielemans. Ils partageaient des ambitions haut de gamme très claires. Pour attirer une clientèle bourgeoise, leur nouveau café ne devait avoir aucun point commun avec les estaminets traditionnels bruxellois, mais rivaliserait plutôt avec ses homologues parisiens des grands boulevards. Grand orchestre, aménagement élégant et équipement moderne dernier cri (ventilation, éclairage électrique complet, canalisations dissimulées) firent du *Café Métropole* un endroit de sociabilité à la mode. Au vu du succès de leur première entreprise, ils décidèrent d'étendre leurs activités à un secteur proche, l'hôtellerie, tout en conservant le degré de luxe et de sophistication qui leur tenait à cœur. Ils rachetèrent l'immeuble voisin et inaugurèrent officiellement l'hôtel *Métropole* le 27 février 1895¹. Le *Métropole* continua à s'agrandir et à se moderniser durant l'entre-deux-guerres, afin de rivaliser avec ses nombreux concurrents qui se multiplièrent à cette période dans son voisinage (l'*Atlantla* et le *Plaza*, ouverts respectivement en 1929 et 1931-32, boulevard Adolphe Max ou l'*Albert*

1^{er} (actuel *Hilton*), inauguré en 1930 sur la place Rogier toute proche). Une importante extension de style Art Déco fut réalisée durant les années 1930 par l'architecte belge, Adrien Blomme. Ces travaux donnèrent naissance à un véritable « bloc Métropole » s'étendant jusqu'à la rue Neuve et comptant une immense salle de cinéma de 3.000 places, côté rue Neuve, de commerces, d'un dancing en sous-sol « la *Frégate* », de nouvelles salles de banquets ainsi que de deux étages supplémentaires de chambres aménagées autour d'un petit patio intérieur, situé au-dessus de la salle de projection. Le *Métropole* souffrit cependant, à partir des années 1970, comme ses concurrents, de la désaffectation progressive du quartier. Les travaux du métro constituèrent une période noire où plusieurs grands voisins fermèrent (comme le *Plaza* en 1976). Toujours propriété de la famille Wielemans-Bervoets, le *Métropole* demeure le dernier palace de la capitale à ne pas appartenir à un groupe international. Il est aujourd'hui le plus ancien hôtel toujours en activité : depuis presque 120 ans, il n'a fermé ses portes qu'à deux reprises, durant les deux guerres mondiales.

NOTE

1. L'hôtel était néanmoins déjà en activité depuis plusieurs mois avant cette inauguration. Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds des Travaux publics, 571.



Hôtel Métropole. Salle de restaurant (coll. privée).



Fig. 13

Place Rogier, côté est avec
le *Palace* qui se détache
nettement des vieux bâtiments
(coll. privée).

d'implantation des géants hôteliers de la ville. Un voyageur exposait ainsi en 1931 son étonnement en découvrant les lieux. «*Yet I still remember my bewilderment when I stepped out of the Gare du Nord in Brussels for the first time twenty years ago. The entire square was a Mur of beckoning hotels. Which one should I choose? How much would I have to pay for a room? Where should I eat?*»¹¹

La prépondérance de la place Rogier ne fut que renforcée par l'addition de multiples facteurs qui, en se complétant, confortèrent, de manière déterminante, l'attraction des lieux pour le secteur de l'accueil bruxellois: outre la présence de la gare, sa proximité, à quelques minutes de marche seulement, avec le centre historique (la Grand-Place) ainsi qu'avec le quartier des loisirs et du commerce qui constituaient les boulevards centraux, s'avéra essentielle. La place elle-même était de plus un nœud de communication

central où se croisaient tramways et voitures dans toutes les directions. En longeant au Nord, le visiteur avait donc facilement accès à toutes les curiosités de la capitale (haut de la ville, boulevards, magasins et musées...) mais aussi du pays, puisque toutes les grandes villes étaient accessibles par le train pour des excursions d'un jour.

Comme ailleurs, l'implantation de la gare générait une grande variété d'activités qui animaient en permanence la place et ses alentours: omnibus des hôtels, vendeurs de journaux à la criée, cochers, promeneurs et clients des terrasses des nombreux cafés des alentours..., la place Rogier constituait le point de réunion des touristes, comme des hommes d'affaires ou des Bruxellois de tous âges. «*Het kosmopolitisch Brussel openbaart zich. De Brusselaar zelf, die hier verloren loopt, herkent gij niet. Gij staat en gaat in een wereldstad.*»¹² Les établissements du quartier étaient

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyng, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Cecilia Paredes
et Brigitte Vander Bruggen

SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt

RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont, Jean
Houssiau, Virginie Jourdain, Geneviève Lacroix,
Christophe Loir, Cecilia Paredes, Anne-Marie
Pirlot, Christophe Vachaudez, Brigitte Vander
Bruggen

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Murielle Lesecque, Martine Maillard
et le comité de rédaction

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alfred de Ville
de Goyet, Alice Gerard, Jean-Luc Mousset,
Marie Theunissen

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de
l'Administration de l'Aménagement du Territoire
et du Logement de la Région de Bruxelles-
Capitale/Direction des Monuments et des Sites,
CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité
de leur auteur. Tout droit de reproduction,
traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

*Malgré tout le soin apporté à la recherche
des ayants droit, les éventuels bénéficiaires
n'ayant pas été contactés sont priés de se
manifester auprès de la Direction des Monuments
et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.*

IMAGE DE COUVERTURE

Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles
(picture © Georgesdekinder.com).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARB - Académie royale de Belgique
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
MRBAB - Musées royaux des Beaux-Arts
de Belgique
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale - Centre de Documentation de
l'Administration du Territoire et du Logement
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles - Maison
du Roi

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2013/6860/12

**Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel *Erfgoed Brussel*.**